



Jarry, le 07 OCT. 2025

Monsieur Jean-Marc CAPET
Président de l'ASC RIVIERA EN
MOUVEMENT
Route de La Riviera
97190 LE GOSIER

Objet : Réponse à votre sollicitation
N /Réf : D2025-*20579*

Monsieur le Président,

J'accuse bonne de votre courrier du 1^{er} août 2025 relatif à l'aménagement de la Route Nationale 4, secteur Poucet / La Bouaye et vous en remercie.

Le 12 août dernier, Routes de Guadeloupe vous a rencontré ainsi que vos représentants en mairie du Gosier en présence du maire et de ses services. À cette occasion, vos préoccupations ont été exposées et j'ai pleinement mesuré la gêne que peuvent occasionner les aménagements récents pour les riverains des quartiers traversés.

Le projet de Voie Réversible de la Riviera a été engagé afin d'apporter une réponse aux enjeux de congestion et de sécurité sur cet axe majeur supportant à la fois un trafic de transit intense et de nombreux usages plus localisés. Au regard des niveaux de trafic il est impossible d'assurer une fluidité de la circulation et de garantir la sécurité des usagers et riverains, tout en permettant les mouvements de tourne-à-gauche.

Conscients des contraintes que ces changements peuvent entraîner pour les habitants, il a été prévu, dès la 1^{ère} phase du projet, de proposer des alternatives sécurisées aux demi-tours. Les giratoires de Grande-Ravine permettent ainsi d'effectuer des retournements dans de bonnes conditions. Par ailleurs, les routes départementales et adjacentes situées de part et d'autre de la RN4 offrent également des solutions de dessertes complémentaires. Il faut également noter que, si les riverains observeront effectivement un allongement de certains de leurs trajets du fait du projet, ils se situeront également en première ligne des bénéficiaires de l'opération. En effet, ceux-ci subissent aujourd'hui directement les effets de la très forte congestion de la RN4 aux heures de pointe. L'amélioration des conditions de circulation et de sécurité sur l'axe les concerneront donc directement. Ainsi, certains de leurs trajets seront en effet allongés en termes de distance mais ne le seront pas forcément en termes de temps de parcours du fait de la fluidification de la circulation, et le reste de leurs trajets s'en trouveront fortement réduits et sécurisés.



Routes de Guadeloupe

La première phase du projet a permis la mise en service d'une 2x2 voies urbaine à Grande-Ravine, accompagnée par la réalisation de deux giratoires, de trottoirs à destination des piétons et l'élargissement du pont de Grande-Ravine.

Depuis la réalisation des travaux de l'ouvrage de Choisy sur la route départementale 119, 3 voies ont été mises en service entre Poucet et Belle-Plaine, le carrefour de Belle-Plaine a été réorganisé et les mouvements de tourne-à-gauche ont été interdits sur le tronçon précité, afin de réduire les conflits de circulation. La vitesse a également été abaissée de 70 à 50 km/h dans le but de sécuriser les usagers empruntant ce secteur urbanisé.

L'ensemble de ces aménagements permettent déjà de meilleures conditions de circulation pour le trafic de transit entre Pointe-à-Pitre et la Grande-Terre. Toutefois, certains usagers effectuent des demi-tours dans des zones interdites, ce qui constitue un danger pour tous. Je tiens à souligner l'importance du respect du code de la route, seule garantie de sécurité pour l'ensemble des usagers et des riverains.

À moyen terme, sont prévus la création d'un giratoire complémentaire à Poucet, ainsi que l'aménagement de trois voies de circulation dont une réversible, permettant de compléter le dispositif et optimiser la fluidification de l'axe routier.

S'agissant de la sécurisation des piétons, également soulevée par votre association, elle fait l'objet d'une attention particulière.

L'implantation d'un passage piéton sécurisé par feux tricolores ou, si les conditions foncières le permettent, la création d'une passerelle est également envisagée dans la phase finale du projet.

Afin d'apporter une réponse adaptée à court terme, une étude de faisabilité est d'ores-et-déjà engagée pour implanter des traversées sécurisées entre Poucet et Belle-Plaine, permettant d'assurer la continuité des cheminements. Cette démarche s'impose eu égard aux enjeux sécuritaires qui s'y rapportent. Ses conclusions seront partagées avec la mairie et votre association.

Soyez assuré, Monsieur le Président, que Routes de Guadeloupe reste attentif aux préoccupations des habitants et mobilisé pour concilier sécurité et fluidité de circulation dans ce secteur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Directeur Général des Services
par intérim,



Pierre-Jean ARBAU

Ampliation :

- Conseil régional de la Guadeloupe
- Mairie du Gosier
- Routes de Guadeloupe (DGAOT/DGAT)

Établissement public de gestion, d'entretien et d'exploitation des Routes de Guadeloupe

BP 2126 - Voie principale - Jarry Cedex - 97122 BAIE-MAHAULT 0590 38 07 07 0590 38 07 09
contact@routesdeguaeloupe.fr Trafikera RDGuadeloupe www.routesdeguaeloupe.fr

anwout
ansanm